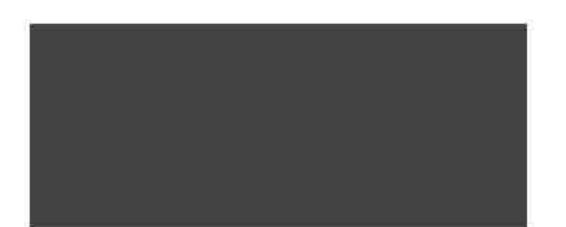
PERSONNEL

03 décembre 2019



Monsieur,

Nous accusons réception de votre courriel reçu le 25 novembre dernier concernant une infraction présumée à la Loi sur le lobbying. Nous vous remercions d'avoir apporté cette question à notre attention. Soyez assurer que nous prenons toutes allégations aux sérieux.

Si vous souhaitez fournir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Agente de conformité, à Elle pourrait également communiquer avec vous afin d'obtenir de plus amples renseignements.

Veuillez noter que les enquêtes sont soumises aux dispositions relatives à la vie privée et à la confidentialité prévues par la Loi sur le lobbying. Le Commissariat au lobbying ne divulguera aucune information sur l'existence ou le résultat d'une évaluation ou d'une enquête, sauf dans un rapport d'enquête public ou dans les circonstances énoncées au paragraphe 10.4 (6) de la Loi.

Nous vous remercions de nous avoir apporté cette question à notre attention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



Directeur, Enquêtes et services intégrés

